



Département de la Sarthe
Mairie de La Chapelle Saint Fray
Route du Mans
72240 La Chapelle Saint Fray

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2025

Le conseil municipal convoqué, s'est réuni le 26 juin 2025, en mairie, sous la présidence de Madame Sonia MOINET, Maire de La Chapelle Saint Fray.

Étaient présents :

MME MOINET, M. CORNIL, M. GUILLARD, M. RABARDEAU, M. DUGUÉ, M. CHAUDET, M. TRONCHET, M. HERVÉ

MME ROY DE LACHAISE arrivée à 19h10.

Absents excusés :

MME LETERTRE, M. BLOT,

Absents non excusés :

M. DUGUÉ a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h30

1. Approbation du procès-verbal du 15 mai 2025

Madame MOINET invite les membres du conseil municipal à émettre leurs observations concernant le procès-verbal de la séance du 15 mai 2025. En l'absence de commentaires, ce dernier est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de l'Adjudant-chef PAINEAU

En l'absence de l'Adjudant-chef PAINEAU, l'intervention est reportée

3. Délibération concernant admissions en non-valeur

admission de non-valeur pour un montant de 215.04€, 9 pours

4. Délibération concernant le tarif communal de la cantine scolaire

suite à l'augmentation du prestataire et du coût des fluides, le conseil a voté une augmentation de 4% soit de 0.15€, 9 pours.

Questions diverses et informations :

1. Simulation de sécurité Route du Mans – Route de Conlie

Reporté monsieur BLOT étant absent excusé.

2. Mutuelle

La secrétaire de mairie informe le conseil municipal qu'à compter du 1er janvier 2026, la participation de l'employeur deviendra obligatoire.

3. Monument aux morts

M. Guillard a rendez-vous le 2 juillet à 10h pour établir un devis concernant la gravité des fissures et les travaux envisageables.

Remarques diverses :

- M. Chaudet souligne le coût lié à l'emploi d'une secrétaire de mairie pour une petite commune comme la nôtre, et s'interroge sur la possibilité de mutualiser ce poste entre plusieurs communes afin de bénéficier d'une organisation plus spécifique.
- M. Rabardeau rappelle que l'ASL devait refaire les marches de l'escalier menant au terrain de boules. Il a proposé d'utiliser des dalles de soubassement afin de garantir la durabilité des marches. La mairie prendra en charge l'achat du matériel, et l'ASL réalisera les travaux.
- M. Dugué demande qu'un courrier soit adressé à M. Lepeltier au sujet du pont situé au chemin Creux. En effet, M. Lepeltier s'était engagé à habiller le pont, mais aucuns travaux n'ont encore été réalisés.
- M. Cornil informe le conseil que les travaux de rénovation de la salle du conseil débuteront le 7 juillet. En attendant leur achèvement, les réunions du conseil municipal se tiendront dans la salle communale.
- M. Dugué et M. Guillard évoquent la mise en service des toilettes publiques à l'aide d'une gâche électrique avec fermeture automatique. Il est proposé de fixer les horaires d'ouverture de 8h à 20h.
- M. Rabardeau propose de reporter le feu d'artifice au 14 juillet, celui initialement prévu pour la fête de la Saint-Jean ayant été annulé par la préfecture.

Prochain conseil municipal : le 26 juin 2025.

Pour rappel, les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public.

La séance est levée à 19h40
